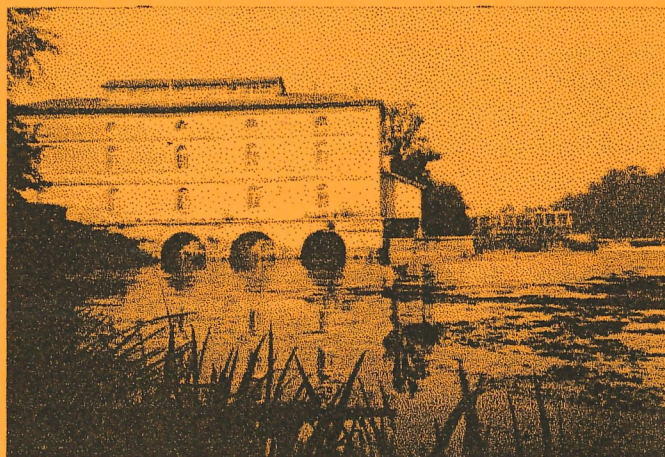


PORCHERES

Informations Municipales

Année

1999



Bulletin

numéro 11

SOMMAIRE

Le mot du maire

Pages 1 et 2

Activités municipales

Pages 2 à 7

Informations générales

Page 8

Informations intercommunales

Page 9

Activités des Associations

Pages 10 à 14

Histoire locale

Page 15

Programme de la fête

Page 16

LE MOT DU MAIRE

Comme d'habitude, la municipalité édite au mois d'août un bulletin contenant des informations locales.

Je tiens à remercier le 1er Adjoint, M. EYGRETEAU et les membres de l'équipe qui collaborent avec lui à la rédaction de ce journal. C'est l'occasion de faire le point sur l'avancement des principaux projets concernant notre commune et son environnement.

Le projet de la future salle polyvalente est terminé. Les pages suivantes vous apporteront des renseignements précis sur cette nouvelle salle dont la construction pourra commencer au cours du 4^e trimestre prochain.

Le projet d'aménagement du carrefour de Larret préparé par la D.D.E pour améliorer la sécurité, sera réalisé prochainement. Il sera moins ambitieux et surtout moins coûteux que la première esquisse dont la réalisation aurait soulevé des problèmes.

En ce qui concerne les gros investissements d'intérêt général, les travaux de l'autoroute Bordeaux-Clermont Ferrand se poursuivent normalement. Le péage le plus proche de Porchères sera installé au Port du Mas, sur la commune d'Abzac. Le Conseil Général financera la création d'une nouvelle route départementale reliant la sortie de l'autoroute à la route départementale 674 (voie de Coutras à la Roche Chalais, via les Eglisottes). La nouvelle voie dite route suburbaine de COUTRAS, permettra aux poids lourds et aux automobilistes se dirigeant vers les Charentes ou la région de Ribérac, d'éviter de passer dans le centre de Coutras et, pour une partie, dans le bourg de St Médard de Guizières. Les travaux onéreux relatifs à cette

création s'élèveront à environ 50 000 000 de francs (5 milliards de centimes), en raison de la nécessité de construire un pont sur l'Isle et un pont au dessus de la ligne de chemin de fer Coutras-Périgueux-Lyon. Ils s'étaleront probablement sur 5 ans. Cependant, la réalisation de la 1ère tranche se rapportant aux travaux compris entre la route départementale 10 (au lieu dit Eygreteau) et le pont de Palard sur la ligne S.N.C.F. Bordeaux -Paris débutera vers la fin de l'année 2000.

Situé aux confins de 3 départements, Gironde, Charente-Maritime, Dordogne, et à proximité de la Charente, le canton de Coutras est un passage pratiquement incontournable, nécessitant des investissements importants sur les routes et la reconstruction de plusieurs ponts sur l'Isle et la Dronne.

Au cours du 2ème semestre de l'an 2000, nous allons entreprendre la construction d'un pont à charge illimitée sur l'Isle, à St Antoine, qui entraînera la création d'une route départementale insubmersible derrière les bureaux de la papeterie.

Pour votre information, je peux déclarer qu'en dehors de ces gros investissements routiers, les subventions accordées par le Conseil Général aux douze communes du canton de Coutras, aux associations sportives et culturelles, ainsi qu'au soutien de l'économie locale, s'élèvent pour la période allant du 2ème semestre 1994 jusqu'au 31 décembre 1998 à 31 021 582 francs (3 102 158 200 centimes), somme à laquelle il convient d'ajouter les dépenses concernant le réseau routier départemental dont l'entretien est assuré par la D.D.E. mais le financement reste à la charge du Conseil Général. Ceci permet de mieux comprendre l'importance des aides du Conseil Général aux communes et la coopération nécessaire entre ces 2 collectivités territoriales de base, qui se pratique d'ailleurs pour ma part au-dessus des clivages politiques, car je connais bien le pays, ses habitants et les activités diverses pour agir en fonction de l'intérêt général.

Je ne terminerai pas sans évoquer avec tristesse la mémoire de l'Abbé DAVID, probablement le dernier curé de campagne qui a exercé son ministère pendant 25 ans dans les paroisses de St Christophe, St Antoine, Porchères et le Fieu.

Apôtre de la paix entre les hommes et les nations, homme de dialogue, d'un dévouement remarquable, sachant écouter et comprendre, il ouvrait son cœur généreux aux handicapés de la vie.

Que l'on soit chrétien ou non, il faut reconnaître que l'Abbé DAVID a exercé son sacerdoce jusqu'à la limite de ses forces, en respectant les autres, et, comme le bon Samaritain, il a été un modèle de charité discrète et désintéressée.

ACTIVITÉS MUNICIPALES

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

BILAN 1998

Bâtiments

- Comme prévu, la salle du Conseil a été refaite. Outre la réfection du sol, des tapisseries et des peintures, de nouvelles portes en aluminium ont été posées, l'électricité a été totalement remise aux normes et une porte a été ouverte pour permettre l'installation d'une salle du cadastre. Le tout a été complété par l'acquisition d'un mobilier neuf qui donne à cette salle un aspect plus moderne et plus confortable.

- La toiture de l'actuel foyer a été refaite pour préserver l'état de ce bâtiment en attendant la construction de la salle neuve.

Voirie

- Le programme du F.D.A.V.C., prévu sur deux ans et subventionné par le Conseil Général s'est achevé par l'assainissement et la réfection de la voie communale qui mène du pont de Beaulieu à la piscine, en passant par Courbarieu. Pour la partie des travaux réalisés en 1997, nous n'étions

pas satisfait du goudronnage réalisé entre Guérin et La Vergnotte ; après réclamation, ces travaux seront refaits prochainement aux frais de l'entreprise qui a convenu qu'il y avait une malfaçon.

PREVISIONS 1999

Bâtiments

- Pour poursuivre le réaménagement de la mairie, les mêmes types de travaux sont prévus cette année pour le secrétariat. Cela occasionnera sans doute quelques perturbations dans le fonctionnement du service, mais la volonté du Conseil Municipal est de rendre ce service plus fonctionnel et de réaliser des projets dans leur globalité pour ne pas avoir à y revenir.

- Achèvement des travaux dans la salle d'évolution de l'école, salle qui accueille également la garderie en période de vacances. Là aussi, le Conseil a tenu à mettre un point final à ces travaux en réalisant des ouvertures qui éclairent cette salle et permettent d'accéder au terrain situé derrière l'école et à la cour de récréation.

Matériel

- L'acquisition de matériel informatique pour l'école, dans le cadre des directives du Ministre de l'Education Nationale, devrait être effective dans le courant du premier trimestre de l'année scolaire dans les deux écoles du regroupement. Ces dépenses sont subventionnées par le Conseil Général et montrent la volonté des deux communes d'offrir à leurs enfants une école de qualité qui n'a rien à envier aux écoles de villes plus importantes.

Voirie

- Outre les travaux d'entretien courant du réseau, les réfections du pont du Maine, au Riou de Georges et celle du pont de la Courtade sur la VC 2 (qui sert de passage pour les pompiers) sont prévues. De même, l'assainissement pluvial (arasement et création de fossés) sera réalisé sur la VC 6 entre La Combette et Le Tuquet. Les travaux de voirie sont volontairement limités cette année en attendant l'an 2000 qui nous permettra de déposer un nouveau dossier au F.D.A.V.C. du Conseil Général.

Electricité

- Dans la perspective de l'aménagement du centre bourg, le réseau électrique devant la mairie et le long de l'église sera enterré. Cette dépense sera prise en charge à hauteur de 55% par le syndicat d'électrification de St Philippe d'Aiguilhe. Nous profiterons de ces travaux pour faire remplacer et déplacer le transformateur actuel.

Divers :

- Nous avons accueilli cette année un jeune stagiaire d'école qui a mis à profit le temps passé à notre service, pour aménager une aire de repos avec deux tables de pique-nique, au port de Brisson. Nous avons pu constater que cet aménagement avait son utilité puisque de nombreux touristes ont pu profiter de cet endroit au bord de la rivière, durant cet été. D'autre part, ce même stagiaire a travaillé, au mois de juillet, à l'aménagement d'un chemin d'accès à la rivière dans le bourg, par le chemin qui passe devant chez Mme Sabalza. Nous tenons à remercier ce jeune pour son sérieux et son esprit d'initiative.

ET LE GAZ ?...

La commune a passé une convention avec Gaz de France pour l'installation d'un réseau domestique sur son territoire. Certes, il ne faut pas s'attendre à ce que toutes les habitations de Porchères puissent en bénéficier, mais on peut espérer que le bourg et les hameaux les plus importants pourront être desservis dans la prochaine tranche des travaux entrepris par G.D.F.

ET LA SALLE?...

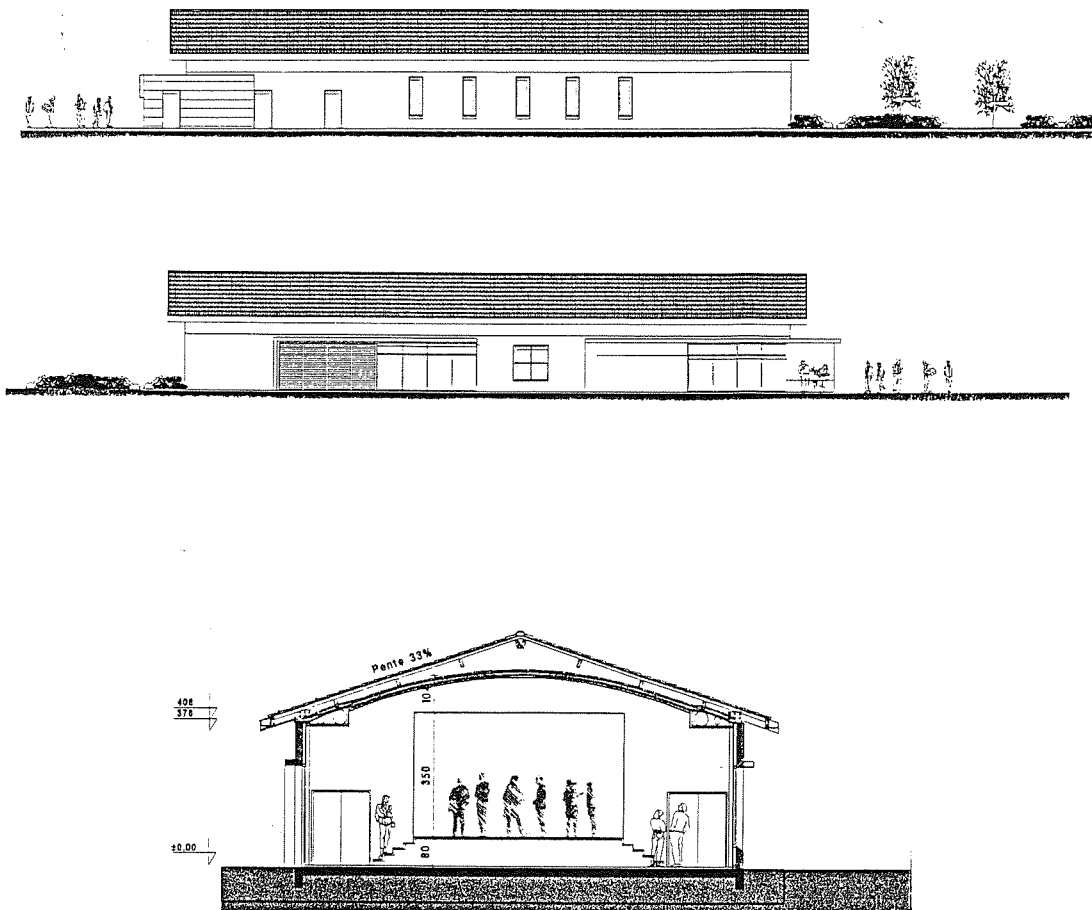
L'Avant Projet Sommaire a été arrêté en Avril, l'Avant Projet Définitif a été approuvé par le Conseil début Juillet. Le permis de construire est déposé à la D.D.E.

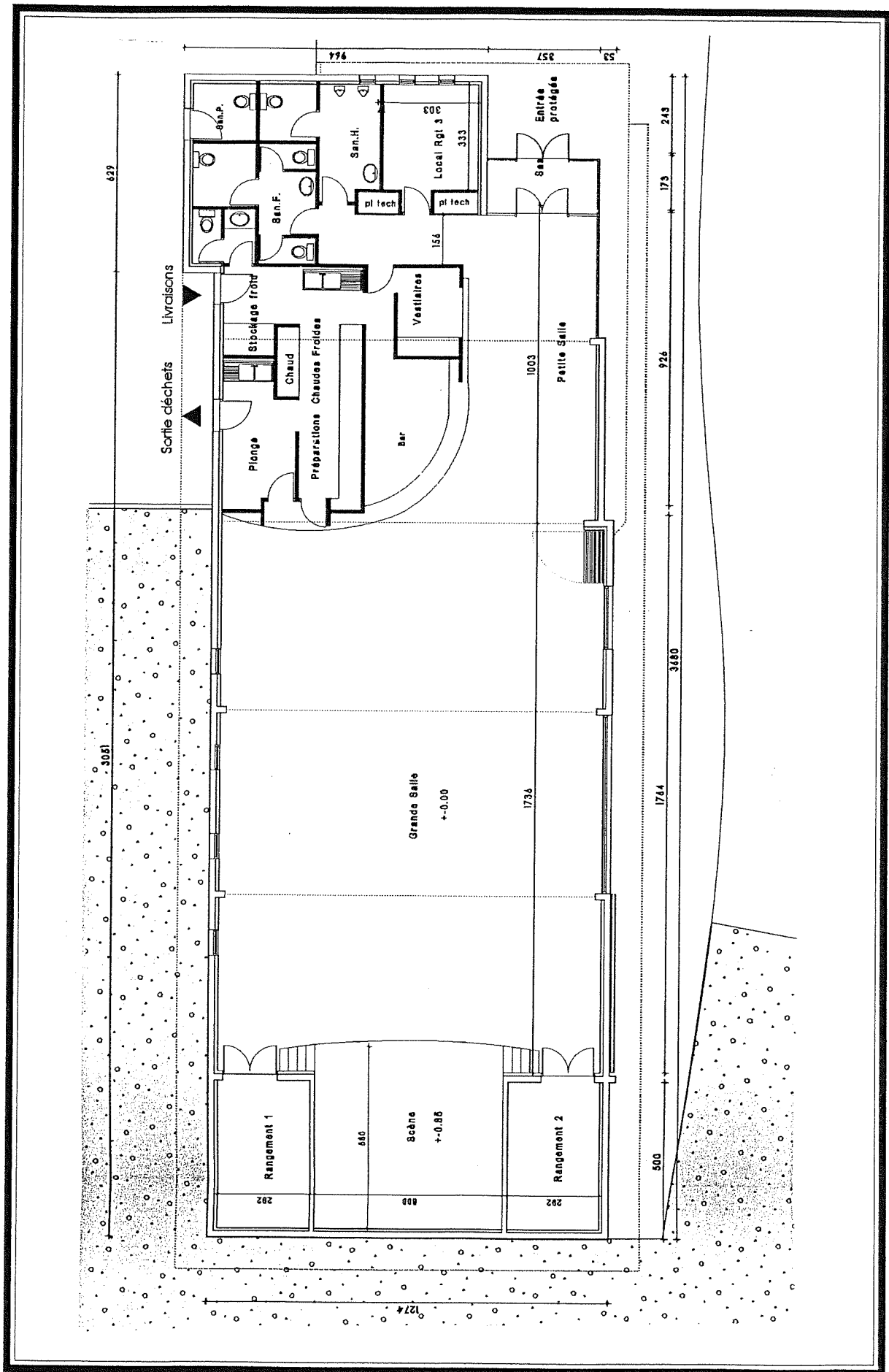
Les différents appels d'offres seront lancés début septembre et examinés dès la fin du même mois.

Les travaux vont donc pouvoir commencer rapidement dans le courant de l'automne et se poursuivront jusqu'au printemps ou au début de l'été.

L'ensemble de 421 m² sera constitué d'une grande salle de 212 m² complétée par une petite salle de 45 m² utilisable pour de petites réunions et facilement chauffable. Ces deux salles communiqueront par une cloison amovible ce qui permettra d'accueillir environ 250 personnes pour un repas, mais l'agrément pour un spectacle sera de 699 personnes. Le tout sera complété par une scène de 36 m², des locaux de rangement, un bar, un local traiteur, un vestiaire et des sanitaires, dont un aura un accès de l'extérieur.

Vous trouverez ci-dessous un plan de cette réalisation, sachant que quelques modifications de détail ont été apportées (porte sur l'arrière de la scène et porte de sécurité sur la façade ouest...).





"L'ETE GIRONDIN"

Quand, en Février, l'Agence pour la Protection et la Promotion du Patrimoine Architectural (A3PA) nous a proposé de retenir comme site le moulin du barrage pour organiser une manifestation dans le cadre de l'été girondin, nous avons tout de suite vu l'intérêt que la commune pouvait en tirer.

D'une part, c'était l'occasion de profiter de l'appui médiatique et financier du Conseil Général pour faire connaître Porchères au niveau du canton et du département en montrant que nous étions capables d'organiser une animation originale pour une petite commune.

D'autre part, cela pouvait permettre de faire participer la vie associative à une action culturelle commune.

A l'issue de cette journée du 31 Juillet, nous pouvons tirer un bilan positif. Grâce à une coordination entre les trois moments forts de la journée (portes-ouvertes au moulin, visite du musée et, en soirée, concert de jazz donné au pied du moulin illuminé), beaucoup de gens ont circulé dans la commune ce jour là, à la satisfaction des personnes qui se sont impliquées. Certes, le type de musique proposé pouvait être un peu déroutant pour un public non averti, mais cela avait l'avantage de faire déplacer des connaisseurs des environs. On peut estimer à plus de 400 personnes le nombre de spectateurs, dont une grande partie venait d'autres communes. Toutes les associations de la commune ont participé à l'organisation de cette journée, des Anciens Combattants au Club de L'Amitié, sans oublier l'A.C.A.P., l'Amicale, l'Avenir de la Double, l'A.C.C.A. et le moulin du Barrage.

Une expérience qui sera peut-être à renouveler dans l'avenir ?...



Le Quesada quartet et Julie Monley

ECOLE

L'Ecole de Porchères compte deux classes (maternelle et cours préparatoire) pour 51 élèves. Elle est en regroupement pédagogique intercommunal avec Saint Antoine sur l'Isle (au total, 94 élèves à la rentrée 1999-2000).

L'effectif "grande section / C.P." étant particulièrement important cette année, une assistante maternelle sera employée dans la classe de Madame BERRY.

Nous devons néanmoins rester vigilants quant aux années à venir par rapport aux inscriptions dans une commune où de gros efforts ont été faits :

- La salle d'évolution refaite à neuf, bien éclairée, spacieuse, fraîchement peinte ;
- Le plan informatique selon les directives ministérielles pour lequel la municipalité a accompli de gros efforts financiers ;
- Le service de garderie gratuit pendant les "petites vacances" et le mois de juillet et

qu'il faudrait utiliser plus régulièrement et plus massivement pour pouvoir le maintenir ;

- La garderie du matin (à partir de 7 h 30) et du soir (jusqu'à 18 h 15) pendant les jours de classe, installée à Saint Antoine et à laquelle la commune participe financièrement ;
- La cantine où les repas sont chaleureusement servis pour un prix modique ;
- La bibliothèque centre- documentaire ;
- La classe de neige qui repartira cette année.

L'environnement pédagogique permet aux enfants de poursuivre leurs études avec succès au collège grâce à la disponibilité et aux efforts d'adaptation des enseignants à une vie quotidienne toujours plus contraignante pour nous tous.

La kermesse annuelle qui s'est déroulée à Porchères cette année, a connu son succès habituel. La coopérative scolaire a permis plusieurs sorties dont une au Futuroscope pour les plus grands et un pique-nique à Saint Christophe de Double pour les plus petits.

Les parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole contribuent aux dépenses grâce aux activités de leur association.

Nous retrouverons donc avec plaisir en septembre toutes celles et tous ceux dont le dévouement autour de nos enfants n'est plus à prouver.

Un grand merci de l'école à tout le monde !

VIE RELIGIEUSE

Inscriptions au catéchisme :

C'est bientôt la rentrée et aussi le moment de penser à inscrire vos enfants au catéchisme. Une permanence sera mise en place du 30 août au 14 septembre de 10 heures à 12 h 30, tous les matins, du lundi au samedi inclus à

la Maison Paroissiale
33 230 St Médard de Guizières
tél : 05 57 69 62 53

Vous y serez accueillis et renseignés pour les inscriptions tous niveaux.

Relais pastoraux :

Nous vous rappelons également que sur la paroisse St Pierre de Porchères deux personnes ont été nommément désignées pour vous informer des nouvelles concernant notre secteur pastoral, répondre à vos demandes et renseignements et vous orienter si nécessaire vers les responsables compétents :

- | | |
|--|----------------------|
| - Jeanne BERGERE, 10 quatre Chemins, 33660 PORCHERES | Tél : 05 57 49 60 87 |
| - Ghislène DURESSE, 7, Le gassouil, 33660 PORCHERES | Tél : 05 57 49 64 10 |

Les baptêmes et les mariages :

Des délais sont nécessaires : trois mois pour les baptêmes, six mois pour les mariages (pour les mariages de l'an 2000, il est conseillé de se manifester le plus rapidement possible pour réserver le jour souhaité, car il y a déjà des dates retenues). Les demandes sont à formuler à la Maison Paroissiale, aux heures de permanences, chaque lundi, à partir du 30 août, de 16 h 00 à 18 h 30.

Ces délais et les entretiens proposés aux parents des enfants à baptiser, ou aux futurs époux, sont le reflet de l'importance que chacun doit accorder à sa démarche, et du sérieux avec lequel nous prenons en compte ces demandes.

Les célébrations dominicales à l'église de Porchères :

Les prochaines dates : 26/09/99 - 07/11/99 - 19/12/99.

Date à retenir :

Le dimanche 10 octobre sera la journée annuelle de rentrée, rassemblement de toutes les paroisses de notre secteur paroissial. Ce jour-là, notez qu'il n'y aura qu'une seule célébration dominicale à St Médard à 10 h 00, et une rencontre l'après-midi sur laquelle seront données de plus amples informations courant septembre.

INFORMATIONS GENERALES

MAIRIE

Heures d'ouverture :

LUNDI	FERME LE MATIN	14 H 00 à 17 H 00
MARDI	09 H 00 à 12 H 00	14 H 00 à 17 H 00
JEUDI	FERME LE MATIN	14 H 00 à 17 H 00
VENDREDI	09 H 00 à 12 H 00	14 H 00 à 17 H 00

Fermeture le mercredi toute la journée

FOYER

Tarifs de location :

250 F de caution à la réservation
450 F pour une journée
600 F pour un week-end

CARNET

NAISSANCES :

Laurine Michèle Evelyn BOISSONNOT le 07/09/1998

MARIAGES :

Jeannot Jacquy BODIN et Colette Ginette PINEAU le 12/09/1998
Thomas Jean-Marie D'HERBECOURT et Sabine GEMAYEL le 23/07/1999
Eric OSSARD et Valérie BERRY le 31/07/1999
David Roger BOISSONNOT et Natacha GAVA le 31/07/1999
Gaëtan Jean-Paul Georges MAIROT et Sandrine GERVREAU le 14/08/1999

DECES :

Bernard Gilles PEYRE le 08/09/1998
Yvonne Augustine DE BORLE le 01/12/1998
Paulette Laure MATHE épouse CHAISEMARTIN le 01/02/1999
Anne Christiane FAUROUS épouse CHARTIER le 06/07/1999
Marie-Thérèse EYRAUD épouse ESTEVE le 07/07/1999

LES ARTISANS ET COMMERCANTS DE LA COMMUNE

Jacques BERNARDI	: 3, Rangeard	: Chauffage central, Sanitaires, Zinguerie, Ramonage, Dépannage.
Christian DAGORN	: 21, Le Bourg	: Peinture, Tapisseries, Moquette, Façades, Vitrierie.
S.A.R.L. DUBOIS	: 1, La Vergnotte	: Maçonnerie, Terrassement, Travaux Publics.
Gyselène DURESSE	: 7, Le Gassouil	: Coiffure hommes et femmes .
Jean-Michel GIMEL	: 4, Lot. Le Gassouil	: Service d'Assistance Dépannage Mécanique (S.A.D.E.M.)

Jean-Michel LASNIER	: 9, Champeville	: Plâtrier
Norbert MALAISE	: 33, Le Bourg	: Boucherie-Charcuterie.
Elise MAURY	: 31, Le Bourg	: Alimentation, Tabac, Presse, Gaz, Cadeaux.
Régis MERCIER	: 15, La Courtade	: Constructions traditionnelles, Charpentes, Couvertures, Ossatures de bois, Maçonnerie.
Michel RENARD	: 21, Guérin	: Charpentes, Couvertures.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

SYNDICAT DES ORDURES MENAGERES

Ayez le réflexe recyclage.

Chaque foyer a reçu du Syndicat une note d'information pour recycler plus et mieux. Ce n'est qu'à cette condition que la taxe des ordures ménagères pourra être stabilisée. Voici donc un bref rappel de cette information:

- Réservez le plus possible vos poubelles aux déchets ménagers et aux papiers sales.
- Utilisez les containers pour les papiers et cartons (propres)
 - le verre (sans bouchon ni capsule)
 - les plastiques (sans bouchon), bouteilles, briques...

Pour les autres déchets, même volumineux, (métaux, appareils électroménagers, matelas, pneus, etc...), vous devez les déposer gratuitement à la déchetterie de Coutras Zone industrielle "Eygreteau",
Tél: 05 57 49 38 10.

Horaires d'ouverture: du lundi au samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h (19h du 1/04 au 30/09)

O.P.A.H. DU NORD LIBOURNAIS

L'opération pour l'amélioration de l'habitat se poursuit sur la commune. Elle concerne les travaux d'amélioration du confort intérieur, le gros oeuvre, les économies d'énergie. Pour être subventionnables, ces travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

Rappel des conditions : (Vous pouvez toujours déposer des dossiers).

Propriétaires occupants: 25 à 35% du coût TTC des travaux retenus par la DDE dans la limite de 70 000 F TTC ou de 85 000 F de travaux.

Agriculteurs: 35% du coût HT des travaux retenus par le Conseil Général dans la limite de 75 000 F HT.

Propriétaire bailleurs et locataires: de 25% jusqu'à 70% du montant TTC des travaux subventionnables par l'ANAH selon le type de logement .

Pour tous renseignements:

- *Votre mairie,*
- *Cabinet URBANIS:* 180, bd Georges V, 33 000 Bordeaux
(Tél: 05 56 51 83 79)
- *Syndicat mixte pour le développement du nord libournais:*
5, Esplanade Charles De Gaulle 33 660 St Seurin/ Isle
(Tél: 05 57 49 77 91)

ACTIVITES DES ASSOCIATIONS

UNE VOLONTE D'AGIR ENSEMBLE

L'an 2000 approche :

Il conviendra de fêter cet évènement de façon collective sur la commune. A l'initiative de la municipalité, trois réunions ont déjà eu lieu depuis le mois d'Avril avec l'ensemble des associations de la commune. Leur but était de donner une impulsion permettant à chacun d'exprimer ces idées sur les festivités qui pourraient être organisées en cette occasion et de déterminer la participation financière que la commune devrait engager. Trois idées se dégagent à l'heure actuelle, certaines bien avancées, d'autre à peine ébauchées. Toute nouvelle suggestion sera encore bien venue.

Projet de réveillon le 31/12/99 :

Un sondage auprès de la population a été effectué pour estimer le nombre de personnes qui seraient intéressées. Un chapiteau chauffé a été retenu après que des représentants des différentes associations aient pu vérifier qu'il convenait bien à nos attentes. Il sera donc installé dans le bourg pour la circonstance. Un plancher sera installé pour préserver du froid et de l'humidité. Un orchestre a été pressenti pour animer ce réveillon exceptionnel. Le menu est en cours d'élaboration : on parle déjà de soupe de poisson, foie gras maison, huîtres, crépinettes, rôti, etc..., pour une somme de 180F pour les adultes, 90F pour les enfants de moins de 12 ans et gratuité pour les moins de 5 ans. Toutes les précisions nécessaires seront données rapidement pour que chacun puisse prendre ses dispositions pour cette occasion.

Les portes de l'an 2000 :

C'est un projet proposé par le Ministère de la Culture et qui consiste à construire dans chaque village une porte sous laquelle les habitants seront invités à passer pour symboliser le changement de millénaire. L'idée d'une porte originale constituée à partir de pliages en papier réalisés par la population et les enfants (nous avons un spécialiste de cette technique sur la commune) a été avancée. A suivre !...

Chaîne humaine sur le méridien de Greenwich :

Il s'agit d'un projet proposé par la Municipalité de Villers sur Mer dans la Manche et qui consiste à réaliser une chaîne humaine à travers toute la France le 31 Décembre à 13 heures sur le méridien de Greenwich qui détermine le Temps Universel. C'est en effet à 13 heures que la terre entrera dans l'an 2000 sur le méridien de Greenwich, de l'autre côté du globe. Or, ce méridien traverse notre commune de St Christophe vers St Seurin à peu près au niveau de la Départementale n° 123. Serons-nous assez nombreux pour réaliser une telle chaîne?... A voir avec les communes voisines.

Ces réunions entre associations ont également permis d'organiser le concert de Jazz donné le 31 Juillet dans le cadre de "l'Eté girondin" au pied du moulin illuminé pour la circonstance. Cette manifestation, associée à une journée "porte-ouvertes" au moulin et au musée, a connu un vif succès.

La Municipalité tient à remercier toutes les associations pour leur participation

ASSOCIATION CULTURELLE DES AMIS DE PORCHÈRES

Porchères peut s'enorgueillir de posséder une des associations culturelles des plus actives du canton de Coutras.

La chorale :

Cette année, deux concerts : l'un aux Eglisottes où la qualité de la prestation a pu être appréciée de tous, et l'autre à Porchères où le public était venu nombreux dans la salle de l'Avenir de la Double, lors de la fête de la musique, pour applaudir nos chanteurs.

A cette occasion, nous avons pu découvrir des jeunes venus se joindre à la chorale. Nous le remercions vivement.

Le musée :



Le musée de Porchères

Pour cette saison 1999, le musée a changé radicalement de visage en s'agrandissant d'une salle supplémentaire. La collection d'objets s'est encore également enrichie.

L'exposition annuelle, "le potager, fierté de nos grands-pères", connaît un franc succès.

A noter, une grande fréquentation au moment de "l'été girondin" avec une expo de superbe matériel agricole miniature, ainsi que lors de la conférence sur les plantes médicinales et leurs utilisations.

De plus, l'A.C.A.P. a participé activement aux "moissons à l'ancienne" du Fieu, avec plus de vingt-deux participants, tous costumés.

Journées du patrimoine :

Cette année encore, pour clore la saison du musée, l'A.C.A.P. participe aux journées du patrimoine les 18 et 19 septembre prochain.

Nous vous présenterons un "festival des légumes", avec notamment des déguisements et des activités sur les légumes ; mais aussi des savoir-faire locaux ainsi qu'une initiation à la colombophilie et un lâcher de pigeons.

Invitation :

A vos jardins ! Venez nombreux sur ces deux jours nous présenter vos légumes les plus beaux, les plus gros et les plus extraordinaires. Vous serez accueillis avec plaisir.

Nous préparons déjà activement la saison prochaine et les projets ne manquent pas. L'Association est ouverte à tous.

Pour tout renseignement : Tél: 05 57 49 63 32

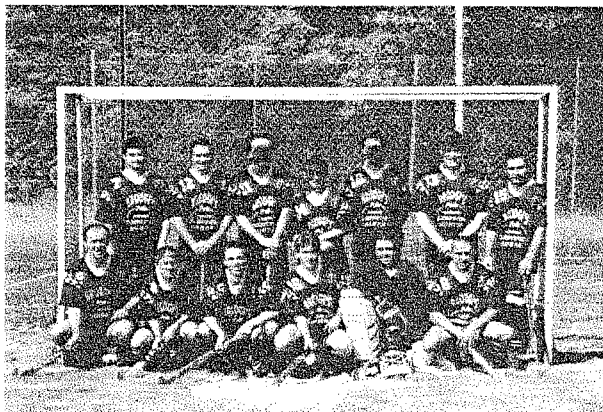
Musée ouvert :	Août :	du jeudi au dimanche	de 15 h à 18 h
	Septembre :	samedi et dimanche	Entrée gratuite

AVENIR DE LA DOUBLE

Après la démission du bureau en Mars 1999, nous vous présentons la nouvelle équipe dirigeante:

- Présidente d'honneur : Monique RAMEAU
- Président : Guy ARNAUDET
- Vice-présidents : Jacques PAPILLAUD
Patrick RIVIERE
- Secrétares : Céline DURANDEAU
Guillaume GRATACAP
- Trésorier : Lionel BERGERE
- Membres : Sabine RAMEAU
Bernard DUPIN
Jean-Luc DIEZ
Fabien ARNAUDET

Hockey sur gazon :



L'équipe de la saison 98-99

L'équipe première a terminé en tête de sa poule, accédant ainsi à la première division. Elle ne s'est inclinée que dans la finale pour l'obtention du titre de champion de France qui se déroulait à Rennes.

La saison prochaine, elle rencontrera les équipes parisiennes (St Germain, C.A.S.G., Créteil), normandes (Le Havre, Barentin), nordiste (Abbeville), bordelaise (Primerose).

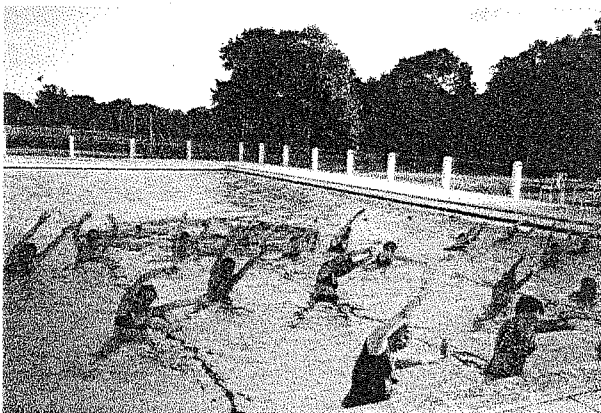
Le club reste à la recherche de jeunes de toutes catégories d'âge, pour pouvoir s'engager sérieusement dans les différentes compétitions et assurer avec sérénité son avenir.

La vie du club :

Cette année, d'importants investissements ont été réalisés afin d'améliorer l'hygiène et la sécurité des locaux.

Il a été procédé à la mise en conformité de toute l'installation électrique. De plus, la pose d'un carrelage permet désormais un meilleur accueil du public.

Différentes animations mises en place pour cette saison d'été, tournoi de football, volley-ball, randonnée pédestre, ont obtenu un franc succès. Plus particulièrement, les séances d'aqua-gym ont attiré un nombre important de participants. Devant cette réussite, il est envisagé de reconduire ces diverses activités.



Une séance d'aqua-gym

Piscine :

Fidèles au club depuis 17 ans, Caroline et Franck Joandet assurent parfaitement la surveillance du bassin et dispensent de nombreuses leçons de natation. Nous leur disons donc: "A l'année prochaine !"

Cette agréable saison sera ponctuée par un repas "entrecôte" le dimanche 29 août à 12 heures.

les réservations pourront être faites à la piscine aux numéros de téléphone suivants :

- 05 57 69 64 11

- 05 57 49 64 39

AMICALE DE PORCHERES

Après vingt et un ans de dévouement, Monsieur Georges EYRAUD, président depuis la création de notre association en 1978, a désiré laisser sa place. Nous le remercions pour son aide et lui exprimons notre gratitude.

Composition du nouveau bureau:

Président d'honneur : M. BARRAU Pierre

Présidente : Mme AICOBERRY Odile

Vice-présidents : Mme BION Jacqueline
M. FROUIN Roland
M. EYRAUD Georges

Secrétaires : Mme RENARD Thérèse
Mme BANIZETTE Roseline

Trésoriers : M. GROLIER Henri
M. DUBOURDY Claude

... et quatorze membres actifs.

A l'occasion de la fête locale, nous offrons comme tous les ans notre participation en organisant le concours de pétanque et en donnant notre participation au repas champêtre du samedi soir.

Et enfin, nous serons présents le 31 décembre 1999 avec le Conseil Municipal et toutes les associations de Porchères, pour le changement de millénaire.

Amicalement,

la secrétaire.

CLUB DE L'AMITIE

La composition du bureau n'a pas subi de changement :

Président d'honneur :	M. R. JACQUEMIN
Président :	M. M. RULLIER
Vice-Président :	M. P. MERCIER
Animatrices :	Mme L. MALAISE et Mme A. ROUSSE
Trésorière :	Mme C. CAILLABERE
Secrétaire :	M. J. CAILLABERE

Après le grand loto d'octobre 1998, nous avons clôturé l'année par le spectacle de Pierre PERRET à Mérignac et le repas gratuit habituel en Décembre.

Cette année, hélas, nous avons dû déplorer la disparition de Mr Jean ROUSSE, unanimement apprécié. Nous exprimons tous nos regrets et notre sympathie à sa famille et particulièrement à Mme Andrée ROUSSE, sa veuve, qui a beaucoup oeuvré pour l'association.

Les activités se sont poursuivies : sortie au cabaret "l'Ange Bleu" à St André de Cubzac dont le spectacle a enthousiasmé notre public ; journée Calèches en Périgord, très arrosée dans tous les sens du terme grâce à l'eau du ciel et au vin de noix ; déplacement à Royan où "l'Etoile de mer" présente toujours un menu copieux et délicieux ; après-midi à la ferme des légumes oubliés où nous avons découvert la quiche à la purée d'orties.

Autres repas : Choucroute à Porchères; Paella à St Antoine sur l'Isle.

Le mois d'avril nous a fait rencontrer une troupe de danseurs roumains, arrivés trop tard par suite d'un itinéraire incertain, mais accueillis avec beaucoup de convivialité à Porchères, grâce au dévouement des personnes disponibles et chaleureuses.

Nous préparons le grand loto annuel pour le 10 Octobre 1999 à St Antoine sur l'Isle. Nous vous y invitons cordialement (lots intéressants garantis).

Nous comptons à ce jour 62 adhésions. Il va sans dire que nous accueillons de tout notre coeur toutes celles et tous ceux qui voudront nous rejoindre.

Réunions du club : Tous les jeudis de 14h à 17h, dans la plus grande simplicité.

A.C.C.A DE PORCHERES

Lors de l'Assemblée Générale un renouvellement du bureau a été effectué :

- Président : Eric SAUTEREAU
- Secrétaire : Marcel AICOBERRY
- Trésorier : Bernard MALAISE
- Garde-Chasse : Jean-Bernard MALIFARGES

Pour la vente des cartes une permanence sera assurée le samedi 11 septembre à la mairie de 10h à 12h et de 14h à 18h, le prix de la carte reste inchangé.

Une Assemblée Générale aura lieu le vendredi 10 septembre à la salle communale à 20h30.
Je compte sur la présence de tous les chasseurs.

Le président

HISTOIRE LOCALE

HISTOIRE DES VOLONTAIRES DESIGNES D'OFFICE

Voici une nouvelle page de l'histoire de notre commune, résultat de nos recherches historiques. Les faits relatés ci-dessous se passent pendant la révolution française sous la convention qui siège du 20 septembre 1792 au 3 brumaire an IV de la république (26 octobre 1795).

C'est cette convention qui, le 24 février 1793, décrète une levée de 300 000 hommes pour renforcer les armées, mais le décret n'indique pas clairement comment ces "volontaires" seront désignés : tirage au sort ?... désignation par le conseil municipal ?... Ce décret sera l'occasion ou le prétexte de la révolte de la Vendée et de nombreux soulèvements.

Voici comment ces volontaires ont été désignés sur la commune de Porchères d'après un document en notre possession :

Ce jourd'hui dix sept mars mil sept cent quatre vingt treize l'an second de la république française, Nous maire et officiers municipaux ayant convoqué l'assemblée afin que tous les jeunes gens et hommes oeufs sans enfant de la commune de St Pierre de Porchères eussent à se rendre à l'église paroissiale pour la levée des volontaires qu'ils avaient à faire conformément au décret de la convention nationale du vingt-quatre février 1793, et dont le nombre que cette commune devait fournir est fixé à deux par les citoyens administrateurs du district de Libourne. Après avoir fait lecture de la présente loi et des lettres à nous adressées aux citoyens assemblés le 14 de ce mois et pour qu'ils eussent à se rendre le dit jour 17 pour fixer le mode qu'ils auraient à prendre pour la dite levée, décident entre eux que cela serait par scrutin. Ayant de suite procédé à la nomination d'un président, d'un secrétaire et trois scrutateurs sur le nombre de vingt sept votants, il a résulté de cette nomination que le citoyen Jean Gautrias a réuni la majorité des suffrages et a été nommé président et le citoyen Bellisle Virolle ayant aussi réuni la majorité a été nommé secrétaire et Siquaire Frouin et Pierre Dupeyrat et Jean Arnaudineau ayant aussi réuni la majorité ont été nommés scrutateurs. Tous ont pris place au bureau et ces nominations faites, la troupe a continué à faire les opérations pour la nomination de deux volontaires en sorte qu'ils ont déposé chacun leur scrutin dans le vase et les dits scrutins vérifiés et dépouillés il s'est trouvé le nombre de vingt-sept bulletins sur lequel nombre, Pierre Lagarde a réuni quinze voix et Jacques Laporte onze voix. Et comme ils se sont trouvés les deux qui en ont réuni le plus de voix ils ont été de suite, par la municipalité, proclamés volontaires.

Signé : Virolle aîné, Maire
Gautrias, officier municipal
Cousseau, secrétaire greffier

A la lecture des registres paroissiaux traitant des naissances, mariages et décès de cette époque, nous trouvons :

- Pierre LAGARDE : né le 2/01/1757 de Jean Lagarde et Catherine Drouhaud.
(il avait 36 ans au moment des faits)
- Jacques Laporte : né le 31/05/1761 de Pierre Laporte et Françoise Barbaron.
(il avait 31 ans et de nombreux frères et soeurs)

PROGRAMME DE LA FETE DE PORCHERES

les 28 et 29 Août 1999

SAMEDI 28 AOÛT:

15 Heures : **Concours de pétanque**

Engagements 50 F par doublette. Remise des engagements + coupes

19 H 30 : Remise des récompenses

Vin d'honneur

20 H 30 : **Repas champêtre** organisé par

{l'Amicale de Porchères

{Le Club de l'Amitié

Inscription chez les commerçants et auprès des Associations

Prix des repas : Adultes: 80 F, Enfants de moins de 10 ans : 50 F

Veuillez porter vos couverts.

22 Heures : **BAL GRATUIT**

DIMANCHE 29 AOÛT :

9 Heures : **Concours de belote**

Remise des engagements

9 Heures : **Randonnée Pédestre:** circuit 10 kms

Inscriptions au départ (10 F pour assurance)

15 Heures : **Concours de rouleurs de barriques**

17 heures: **Pose de la première pierre symbolique
de la salle communale**

Lâcher de pigeons

22 heures: **Feu d'artifice** animé par le Réveil d'Abzac et ses majorettes

BAL DE CLÔTURE: Entrée gratuite

Manège enfantin, Autos-Skooter, Tir à Plomb, Loterie...

Le Musée de Porchères sera ouvert l'après-midi pendant la fête.